

L'ISEFAC signe la charte VTE

"Volontariat Territorial en Entreprise"

Porté par Bpifrance depuis mai 2019 et initié par le gouvernement, le VTE a pour objectif de promouvoir les carrières en PME et ETI auprès des étudiants et jeunes diplômés. En signant cette charte, l'ISEFAC entend renforcer sa collaboration avec les entreprises françaises et ainsi garantir à ses apprenants en alternance une expérience riche et professionnalisante. Ainsi Bpifrance et l'ISEFAC s'engagent ensemble à mettre en relation entreprises et étudiants afin d'accompagner et de soutenir le développement économique dans les différentes régions de France.

Favoriser l'intégration et l'employabilité de ses étudiants dans tous types d'entreprises depuis plus de 25 ans, l'ISEFAC s'y emploie chaque jour dans les secteurs des ressources humaines, de la communication, de l'événementiel, du digital mais aussi du sport business et du marketing. En adhérant à la charte VTE, l'ISEFAC offre de nouvelles perspectives et orientations professionnelles à ses étudiants dans l'ensemble de ses campus en France (Paris, Lille, Montpellier et Nice).

« *Avec aujourd'hui 1 500 étudiants et 6 000 entreprises partenaires, l'ISEFAC est devenu un acteur incontournable dans la formation et l'accompagnement en alternance. Comptant à ce jour 20 000 alumni, l'ISEFAC est aussi un partenaire fort pour la réussite de ses talents* », souligne Siham Ben Salem, directrice générale de l'ISEFAC.

« *Véritable tremplin professionnel, le VTE est un label reconnu par l'Etat qui garantit aux étudiants une intégration professionnelle suivie et concrète dans les PME et ETI, appartenant notamment au réseau Bpifrance Excellence, et désormais au réseau des entreprises partenaires de l'ISEFAC, ce qui nous réjouit* » précise Hélène Clément, Directrice de Bpifrance Université, en charge du dispositif VTE.

Toutes les offres de VTE, accessibles aux étudiants de l'ISEFAC en alternance, partagent les critères suivants :

- Des postes stratégiques et à fortes responsabilités : l'entreprise recherche des candidats engagés à prendre part à l'activité et investis pour son développement.
- Des missions à 360 degrés : l'alternant a l'opportunité de découvrir l'ensemble des finalités de l'entreprise.
- Des actions riches, en association avec les dirigeants des entreprises.

En accord avec Bpifrance, le VTE sera également proposé aux diplômés ISEFAC des deux dernières années, qui bénéficieront d'offres d'emploi dans toutes les régions de France.

Plus de renseignements sur l'ISEFAC : www.isefac.org

Suivre notre actualité :

Contact presse ISEFAC : Sophie Leybros, Responsable Communication

sleybros@isefac.org – 06.31.06.25.47

A propos de l'ISEFAC :

Au cœur de 7 grandes villes de France, l'ISEFAC, fabrique de talents depuis 25 ans, est une école de management qui forme ses étudiants à des métiers passion de Bac à Bac+5 (Titres certifiés par l'État niveau II et I). Membre de IONIS Education Group, 1^{er} groupe d'enseignement supérieur privé en France, l'ISEFAC a construit trois entités de formations distinctes : ISEFAC Bachelor, ISEFAC R.H. et ISEFAC Alternance (Bachelors et Mastères).

L'ISEFAC a souhaité relever le défi exigeant de la double réussite, tant au niveau des études qu'au niveau professionnel grâce à une pédagogie innovante et à la place de l'alternance dans les parcours de formation avec son réseau d'entreprises partenaires.

www.isefac.org

A propos du VTE :

Le Volontariat Territorial en Entreprise est un programme initié par le gouvernement en novembre 2018 et porté par Bpifrance depuis mai 2019.

Il permet :

- d'accompagner les PME et ETI des territoires de France dans le recrutement de jeunes talents
- de proposer aux étudiants en alternance (à partir de bac +2) ou récemment diplômés d'études supérieures d'accéder à des postes à responsabilités

www.vte-france.fr

LinkedIn : [VTE France](#)
#AventureVTE

Contact : vte@bpifrance.fr